

Jérôme, responsable d'une entreprise de paysage



Comment vous êtes-vous formé ?

Après le Bac Technologique, option "Aménagement" j'ai complété mon cursus de formation par un BEPA Aménagement, option "Entretien des espaces naturels et ruraux", j'en ai profité pour passer mon CAP "Travaux Forestiers", avant de m'installer j'ai travaillé dans une pépinière comme chef d'équipe pour des travaux de sylviculture.

Aujourd'hui, âgé de 27 ans, je dirige une entreprise de 10 salariés et recrute des employés ayant un niveau BEP ou Bac Professionnel.

Sur quels types de chantier intervenez-vous ?

Tous les types de chantier, par exemple :

- l'élagage au niveau des lignes électriques,
- l'entretien des espaces verts,
- la réalisation d'engazonnement suite à des travaux sur des fosses septiques ou des systèmes de récupération des eaux de pluie.



Y a-t-il une évolution de la demande ?

Oui, par exemple la pose de clôtures occupe actuellement 35 % du temps de travail (dans le passé 10 à 15 %), ainsi qu'une demande pour la restauration des haies.



Quelles qualités demande cette profession ?

Des aptitudes physiques et une rigueur au niveau des tâches à effectuer.